

## **Titre Professionnel “Cariste d’Entrepôt” - TP 00470**

*Code NSF : 311u - Transport, manutention, magasinage*

*Code ROME : N1101 - Formacode : 31768 Chariot automoteur, 31721 Entreposage stockage*

*Code CPF : 245336 - Code RNCP : 310*

**Objectif** : Former le (la) cariste d'entrepôt à déplacer, stocker et déstocker des unités de manutention afin de préserver et de ranger les marchandises ou de les mettre à disposition des autres opérateurs. Il (elle) conduit des chariots de manutention industrielle à conducteur porté des catégories 3 et 5.

**Public** : Salarié ou demandeur d'emploi souhaitant se professionnaliser ou se reconvertir.

**Prérequis** : Aptitude médicale à la conduite de chariots (médecine du travail). Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences clefs.

**Validation** : Titre Professionnel « Cariste d’Entrepôt » Niveau V, certifié et délivré par le Ministère chargé de l'Emploi. Ce Titre professionnel équivaut au Certificat d’Aptitude à la Conduite des Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté de catégorie 3 et 5.

**Organisation et lieu de formation** : 280 Heures de formation réparties sur 8 semaines en centre (210 Heures au 448 Rue du Général de Gaulle 80450 Camon) et en entreprise (70 Heures de stage). Rythme de 35 Heures hebdomadaires du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

**Bloc de compétences** : Réaliser et valider les opérations de stockage et de déstockage en conduisant en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégories 3 et 5.

### **Compétences professionnelles visées :**

1. Vérifier l'adéquation du chariot aux opérations de manutention envisagées.
2. Réaliser les opérations de vérification et de maintenance de premier niveau sur des chariots de manutention industrielle de catégories 3 et 5 et alerter en cas d'anomalie.
3. Réaliser seul et en relais les opérations de manutention avec un chariot de catégorie 3 dans le respect des règles de qualité et de sécurité.
4. Réaliser seul et en relais les opérations de manutention avec un chariot de catégorie 5 dans le respect des règles de qualité et de sécurité.
5. Rechercher, consulter, saisir et valider des données relatives aux opérations logistiques dans le système informatique.
6. Corriger et signaler les anomalies sur les produits, les supports de charges et les espaces de stockage.

### **Compétences transversales :**

- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité en entrepôt.
- Manipuler avec dextérité et en sécurité les chariots de manutention des catégories 3 - 5.

Programme pédagogique :

- Accueil des stagiaires, intégration et organisation de la formation : 7 Heures
- Présentation du concept et des métiers de la logistique : 7 Heures
- Règles de sécurité de qualité en entrepôt (politique RSE et principes HSE) : 7 Heures
- Gestes et postures (prévention des risques) : 7 Heures
- Techniques et recherche d'emploi : 7 Heures
- Gestion des flux de marchandises et organisation logistique (logiciel informatisé, préparation de commandes, conditionnement et emballage, expédition et manutention) : 35 Heures
- CACES® R389 Catégories 3 et 5 : 28 Heures
- Perfectionnement à la conduite et mises en situation professionnelle : 42 Heures
- Evaluations passées en Cours de Formation (ECF) : 35 Heures
- Session de validation du Titre Professionnel : 35 Heures
- *Réalisation du Dossier Professionnel : Sur le temps personnel*

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques et pratiques avec des mises en situation professionnelle. Le programme pédagogique est divisé en plusieurs modules de formation permettant d'acquérir l'ensemble des compétences du Titre Professionnel (TP). Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont organisées à chaque étapes-clé d'apprentissage. La formalisation des ECF au travers d'un Livret d'Evaluation, permet au stagiaire et au formateur d'avoir tout au long du parcours, un positionnement précis sur les acquis en formation. Des Evaluations Complémentaires sont proposées au stagiaire en cas de compétences non maîtrisées. En fin de formation, un exemplaire est délivré au stagiaire contre signature.

Moyens pédagogiques : Le centre de formation dispose d'une salle informatique accessible en dehors des plages de réservation. Ainsi, les stagiaires ont l'opportunité de travailler en autonomie sur leur Dossier Professionnel (DP). L'entrepôt pédagogique, couvert et annexé au bâtiment, est équipé du matériel nécessaire à la pratique du métier (zones de travail, logiciel de gestion, machines, outils...). L'organisme dispose d'un vivier d'entreprise permettant aux stagiaires d'étoffer leur réseau professionnel. Chaque séance de cours est complétée par des supports pédagogiques et exercices remis aux stagiaires par les formateurs. En complément, ces ressources documentaires sont disponibles sur un Drive dont les identifiants sont communiqués aux stagiaires en début de parcours.

Modalités d'examen :

- Démarrage de la session : Vérification de l'identité du candidat et présentation du plateau technique (45 min)
- Epreuve de synthèse : Mise en situation professionnelle reconstituée (01h45)
- Entretien technique : Questionnement (15 min)
- Entretien final : Vision de l'emploi et échange sur le Dossier Professionnel (20 min)
- Délibération : Prise de décision au regard des épreuves et du Livret d'Evaluation (10 min)

*Les résultats sont communiqués ultérieurement par la DIRECCTE en fonction du procès-verbal.*